

L'industrie laitière en France et en Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN FRANCE ET EN SUISSE

Les deux articles que nous reproduisons ci-dessus, rédigés par les représentants les plus qualifiés des organisations suisses et françaises, illustrent bien le potentiel de chacune de ces industries, leur orientation, leurs possibilités, leur passé et leurs perspectives.

Evoquer les produits laitiers, et plus spécialement les fromages, c'est évoquer la Suisse, ses alpages, ses pâturages, son pays de Gruyère, sa vallée de l'Emme (Emmental). Si la France est, beaucoup plus que la Suisse, un pays agricole, le renom de ses vins l'emporte à l'étranger sur celui de sa production laitière, qui pèse relativement peu dans ses exportations vers la Suisse.

L'économie laitière suisse est presque entièrement centrée sur la production des **fromages**. Leur réputation remonte à l'antiquité : sous le règne d'Auguste, premier empereur romain, le fromage de Gruyère était savouré à la cour impériale. Les archives du canton de Fribourg contiennent des documents relatifs à la fabrication des fromages qui remontent à 1215. En 1663, la place de Lyon importait pour 700.000 livres tournois de Gruyère fribourgeois. En 1670, cette importation était portée à 50.000 pièces et en 1685, aux dires de l'Ambassade de France auprès des cantons suisses, la vente à Lyon de fromage de la Gruyère produisait 500.000 écus. Dès le XVII^e siècle, la France appelle Gruyère les fromages venant de Suisse pour les distinguer des fromages du pays. Dès 1762, l'Académie française accepte le mot « Gruyère » qu'elle définit comme un fromage fabriqué en Suisse. On désigne couramment sous ce terme, en France, le fromage suisse à pâte dure, sans faire de distinction entre le Gruyère et l'Emmental.

La France a toujours compté parmi les principaux acheteurs de fromage suisse, jusqu'à ce qu'un protectionnisme relativement récent eût exercé sur ses achats une influence fâcheuse.

La Suisse importe des quantités considérables de vins français qui ne sont pas indispensables à sa subsistance, mais qui agrémentent les repas par leur excellente qualité. Elle souhaiterait apporter

sa modeste contribution à l'art culinaire français, tant il est vrai, comme le disait Brillat-Savarin qu'« un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil ».

Si le fromage constitue pour la Suisse un article traditionnel d'exportation, sa production revêt en France, nous l'avons vu, une importance considérable. Il n'a cependant jamais été d'un grand poids dans les exportations françaises, la consommation indigène en absorbant la plus grande part.

Le **lait de consommation** n'est pas un produit d'exportation, sauf dans les zones frontalières.

La Suisse ne produit pas assez de **beurre** pour sa consommation et en importe des tonnages importants, particulièrement du Danemark. Il semble que l'industrie beurrière française, qui fournit déjà la Suisse dans une modeste mesure, puisse améliorer sa technique de production et de conservation pour concurrencer le beurre danois sur le marché suisse et compenser ainsi les exportations de Gruyère et d'Emmental.

L'industrie du **lait condensé** a pris naissance en Suisse et a connu très vite une grande faveur à l'étranger. Néanmoins, les législations fiscales et douanières ont obligé les fabricants suisses à créer des filiales à l'étranger, si bien que ce produit ne pèse plus dans le commerce extérieur de la Suisse.

Les autres **produits laitiers** tels que poudre de lait, lactose, caséine, ne sauraient à première vue donner lieu, entre la France et la Suisse, à d'importants échanges.

En conclusion, il paraît évident que la Suisse a un intérêt plus grand que la France à écouler à l'étranger sa production laitière, qui constitue pour elle une monnaie d'échange traditionnelle et revêt une importance vitale pour une grande partie de sa population.

Souhaitons que, grâce au relèvement prochain de la production suisse et des possibilités d'importation françaises, des échanges actifs reprennent sans être entravés par des mesures de protectionnisme qui ne peuvent que nuire aux deux pays.